

DEVENEZ

EDUCATEUR SPORTIF

BPJEPS certifié - Mention Activités physiques et sportives
de la Forme (APSF)

Les Objectifs

Avec le BPJEPS, vous pouvez devenir éducateur/coach ou préparateur physique dans une salle de remise en forme, une entreprise, un club de sport ou encore une association.

Grâce à la mention Activités Physiques et Sportives de la Forme (APSF), vous pouvez encadrer les pratiques de remise en forme, de musculation, de performance et de sport santé.

**PROCHAINE
SESSION***

**du 12/10/2026
au 15/09/2027**

*SOUS RÉSERVE D'HABILITATION
PAR LA DRAJES

En Île de France depuis 2019

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME

Alternance : 553 h de formation sur 12 mois

1054 heures en structure

La formation

La formation relève des trois domaines d'activités suivants :

- > Les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à améliorer l'endurance cardio-respiratoire ou à augmenter la masse musculaire ou à favoriser la perte de poids ou améliorer une problématique physique.
- > Les activités visant une progression sportive en musculation, en haltérophilie, en force athlétique, ou dans les disciplines associées.
- > Les activités de bien-être visant à améliorer la souplesse et/ou à activer la coordination motrice.

Le titre

- > BPJEPS Niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- > Inscrit au RNCP sous le numéro 41752
- > Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Date de publication : 11/09/2025
Date d'échéance : 10/09/2030
- > Certification selon le référentiel diplôme
(<https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/29385/616818>)

Les compétences

- > **BC1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > **BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > **BC3** : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Les prérequis

- > Avoir 18 ans
- > Avoir réussi les TEP
- > Être titulaire d'un brevet de secourisme (PSC, SST etc)
- > Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités physiques et sportives de la forme datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

Les Modalités d'évaluation

- > Production par le candidat d'un document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Présentation du document suivie d'un échange avec les évaluateurs.
- > Production par le candidat d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Présentation du ou des document(s) suivie d'un échanges avec les évaluateurs.
- > Entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document relatif à la conception de deux cycles de séances d'initiation ou d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme.
- > Mise en situation professionnelle de conduite de séance d'apprentissage, la conception et la présentation d'un cycle de séances suivis d'un entretien.

Méthodes utilisées

Depuis 2019, Spor Formation s'appuie sur une mixité de méthodes pédagogiques afin de proposer un parcours de formation pratique et dynamique :

- > PRATIQUE
- > THÉORIQUE
- > EXPÉRIENTIELLE
- > COLLABORATIVE

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME

Alternance : 553 h de formation sur 12 mois

1054 heures en structure

Equivalences et passerelles

<https://www.sports.gouv.fr/equivalences-et-passerelles-495>

Poursuites de parcours et débouchés

- Educateur sportif en association, collectivités territoriales et dans le secteur marchand
- DEJEPS optimisation de la performance
- Diplôme Universitaire de préparation physique

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquiers de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides liées à l'apprentissage

Simulateur de rémunération :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

INFOS PRATIQUES

- Lieu de Formation :
Spor Formation
📍 159-161 rue Armand Sylvestre
92400 COURBEVOIE
✉ admin@sporformation.fr
- Jours de formation en centre :
Les lundis et mardis en journée complète
- Résultats de la session 24-25 :
60 % d'obtention du diplôme
- Coordinateur pédagogique :
Raphaël : 07.44.99.06.99 - raphaelsporformation@gmail.com
- Tarifs :
Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est prise en charge selon le coût du contrat.
Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **
Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.
Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H **
** hors certifications et frais de dossier.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPECIFICITE